

Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à la participation du Fonds intercommunal au financement 2021 du Bibliobus

Décision de l'Assemblée générale de l'ACG	:	24 juin 2020
Dossier communiqué le	:	26 juin 2020
Délai d'opposition (<i>y compris suspension du 01.07 au 31.08.2020 - cf. art. 13, al.1 LAC</i>)	:	12 octobre 2020
Délai de réception des résolutions à l'ACG	:	19 octobre 2020 (= délai d'opposition + délai de transmission)

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU BIBLIOBUS INTERCOMMUNAL

Depuis 2009, les modalités de fonctionnement et de financement du Bibliobus (prestation assurée par la Ville de Genève) ont été revues dans un double but : une collaboration améliorée communes-Ville de Genève et une pleine satisfaction de tous les partenaires concernés.

Pour mémoire, le réseau du Bibliobus réunit 27 communes : Aire-la-Ville, Anières, Bardonnex, Céligny, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Confignon, Corsier, Dardagny, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Meinier, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Thônex, Vandœuvres, Vernier et Veyrier.

2021 sera une année de transition pour l'activité du Bibliobus. En effet, la Ville de Genève ne disposera plus des locaux administratifs, de stockage et des espaces pour les véhicules qu'elle occupait jusqu'à présent. Un déménagement aux Ports francs est prévu au mieux pour la fin de cette année 2020. Relevons que les coûts n'augmenteront que très peu.

S'agissant du dispositif de financement, il est prévu de continuer à le faire s'articuler de la façon suivante :

- soutien général du dispositif par le FI (adopté lors de sa mise en place pour permettre un maintien du coût précédent, indépendamment de l'amélioration des prestations).
Montant estimé : 470'000 francs
- Prise en charge partielle, par le FI, des coûts facturés aux communes à faible capacité financière, sur le modèle de la prise en charge des intérêts par le FI afin de permettre l'accès à cette prestation au plus grand nombre.
Montant estimé : 270'000 francs

Compte tenu de ce qui précède, l'Assemblée générale de l'ACG a décidé, le 24 juin 2020, d'octroyer une subvention de 740'000 francs pour le financement du Bibliobus.